

ANCIENS ET MODERNES FACE AUX POUVOIRS

L'Église, le Roi, les Académies
(1687-1750)

Sous la direction de Christelle BAHIER-PORTE
et Delphine REGUIG



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Le règne de Louis XIV met en place les conditions d'une institutionnalisation de la vie littéraire à travers la création des académies dans les domaines des lettres, des arts et des sciences, mais aussi le renforcement du système de la Librairie et de la pratique de la censure. Portés par ces évolutions, les auteurs se trouvent, à la fin du xvii^e siècle, conduits à tirer de la période une forme de bilan. Ils ne le font cependant pas d'une manière consensuelle : la structuration du champ littéraire donne naissance à une controverse qui pose clairement les enjeux de la définition d'une littérature et d'une pensée modernes, c'est-à-dire actuelles, à partir de la double expérience esthétique antique et contemporaine. En interrogeant les valeurs littéraires, le conflit qui secoue les milieux culturels et savants en France, au tournant des xvii^e et xviii^e siècles, constitue une transition majeure vers une conception renouvelée de la création et de la diffusion du savoir, dont la publication de l'*Encyclopédie* à partir de 1750 marquera une nouvelle étape.

La Querelle des Anciens et des Modernes est de fait l'un des épisodes les plus commentés par les historiens de la littérature et des idées. Elle a été abordée comme une période de l'histoire littéraire dont on pourrait décrire la chronologie et les acteurs principaux. Les enjeux philosophiques et littéraires de la Querelle n'ont pas été minorés par ses premiers historiens¹ mais ils ont souvent laissé place à une approche qui tente de définir les arguments des uns et des autres en les opposant. Le colloque *D'un siècle à l'autre. Anciens et Modernes*, qui s'est tenu en 1986 à Aix-en-Provence², fut pionnier dans une démarche invitant à considérer avec plus de nuances les positionnements et prises de position des uns et des

¹ Voir en particulier Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, Paris, Hachette, 1856 et Hubert Gillot, *La Querelle des Anciens et des Modernes en France*, Paris, Champion, 1914 [réimpr. Genève, Slatkine, 1968].

² *D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*, éd. R. Duchêne, Marseille, CMR 17, 1987.

autres et à ouvrir la réflexion aux domaines artistiques, en particulier à la musique. L'anthologie éditée par Anne-Marie Lecoq, publiée en 2001, sous le titre *La Querelle des Anciens et des Modernes XVII^e-XVIII^e siècles*, a rendu un grand nombre de textes plus facilement accessibles et fait prendre la mesure d'une Querelle transhistorique qui loin d'être « un épiphénomène négligeable » a été « le principe intime de la vitalité inventive de la République européenne des Lettres »³. L'essai liminaire de Marc Fumaroli entend montrer que la question essentielle de la Querelle, celle de l'autonomie de la littérature⁴, est indissociable de questions d'ordre politique – le rapport au Roi notamment –, théologique et philosophique que ce soit pour la conception du temps ou la compréhension de l'idée de progrès⁵. En 2011, le livre de Larry F. Norman, *The Shock of the Ancient*⁶, par son discours comme par sa méthode, invite à se méfier des préjugés et des déformations polémiques⁷ au profit d'une relecture dynamique de la Querelle, telle qu'elle s'est déployée au XVII^e siècle, attentive à la complexité des notions mises en jeu, au premier chef celle de modernité, et à la labilité des positionnements des uns et des autres au sein d'un champ littéraire qui cherche encore ses contours. Larry F. Norman aborde la question du rapport à l'autorité et aux pouvoirs – la monarchie, la religion, l'éducation, la morale – des acteurs de la Querelle, au cœur du « siècle de Louis le Grand », tout en rappelant fermement l'enjeu capital des débats : le pouvoir de la littérature. Dans ce sillage, l'ouvrage collectif *Écrire et penser en Moderne* se donne pour double objectif de poursuivre cette relecture dialectique de la Querelle et de « rendre compte du climat intellectuel au sein duquel a pu se former un “esprit moderne” »⁸ au-delà des représentations partisans. Ces différentes publications, auxquelles s'adjoignent des relectures novatrices des œuvres des différents acteurs⁹,

³ Selon les termes de Marc Fumaroli dans l'essai qui précède l'édition, Paris, Gallimard, 2001, p. 8.

⁴ *Ibid.*, p. 140.

⁵ C'est l'un des axes de la postface de Jean-Robert Armogathe, « Une ancienne Querelle », à l'anthologie citée.

⁶ Larry F. Norman, *The Shock of the Ancient*, Chicago, The University of Chicago Press, 2011.

⁷ Voir également sur ce point le numéro 9 de la *Revue Fontenelle*, « Les écrivains de la Querelle – De la polémique à la poétique (1687-1750) », Christelle Bahier-Porte (dir.) PURH, 2011.

⁸ Christelle Bahier-Porte et Claudine Poulouin (dir.), *Écrire et penser en Moderne (1687-1750)*, Paris, Champion, 2015, p. 13.

⁹ On peut évoquer le renouveau des lectures de l'œuvre de Boileau, sous l'impulsion des travaux de Pascal Debailly, Delphine Reguig et Léo Stambul, ainsi que l'entreprise

mettent en évidence la complexité de ce lieu de mémoire qu'est devenue la Querelle des Anciens et des Modernes. Loin de se réduire à un conflit facteur de rupture radicale, elle réunit les acteurs du champ littéraire, scientifique et culturel, dans un débat dialectique particulièrement inventif en termes d'idées et de formes.

Or, si les liens des acteurs de la Querelle, Anciens ou Modernes, aux pouvoirs politiques et religieux et à leurs représentations institutionnelles, n'ont pas été minorés, ils ont suscité des analyses divergentes et n'ont jamais fait l'objet d'une étude spécifique. Louis XIV s'est certes bien gardé d'intervenir ouvertement en faveur des uns ou des autres et, comme le remarque également Larry F. Norman, le « pouvoir théologique et ou ecclésiastique [...] est le plus souvent tenu en marge de la Querelle »¹⁰. Il n'en demeure pas moins que les rapports au Roi, à l'Église et aux institutions académiques telles qu'elles se déploient à partir de la seconde moitié du xvii^e siècle structurent profondément la vie littéraire. La possibilité d'une littérature moderne, solidaire de la pensée d'un pouvoir autonome de la littérature, s'élabore au cœur d'une dialectique avec les pouvoirs politiques et religieux dont la subtilité et les évolutions peuvent éclairer la compréhension des enjeux de la Querelle dans son ensemble. L'article de Larry F. Norman en ouverture de ce volume montre brillamment comment la Querelle peut être le lieu d'une subtile remise en jeu de concepts – absolutisme, académisme, classicisme – qui se sont peu à peu constitués en « remparts critiques » nous empêchant d'entrer dans la complexité de débats beaucoup moins tranchés que l'on peut parfois l'imaginer. La remise en jeu suppose une remise à plat et peut-être une redistribution des rôles entre Anciens et Modernes, pour le bénéfice d'une lecture renouvelée de cette Querelle dont chacun des acteurs ou des spectateurs, et jusqu'au Roi lui-même, a bel et bien su tirer profit.

La fondation de l'Académie française en 1635 avait pour objectif de servir le pouvoir royal par la promotion de son rayonnement culturel. C'était un geste politique puissant qui certes institutionnalisait la vie littéraire, la structurait et la liait au pouvoir royal mais qui offrait aussi aux Belles-Lettres un lieu de reconnaissance et de légitimation incomparable¹¹. Les batailles de fauteuil souvent relatées, non sans ironie, dans l'histoire de

collective d'édition électronique du *Parallèle des Anciens et des Modernes* de Perrault <https://parallele-anciens-modernes.huma-num.fr>.

¹⁰ Larry F. Norman, « La Querelle des Anciens et des Modernes, ou la métamorphose de la critique », *Littératures classiques*, 2015/1, n° 86, p. 16.

¹¹ Voir sur ce point Christian Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

la Querelle, ne sont que la manifestation concrète d'un enjeu symbolique qui consiste à trouver et à prendre sa place au sein d'un nouveau corps social dont les fondements et les missions sont à définir. En faisant lire «Le Siècle de Louis le Grand» en séance, Perrault fait de l'Académie française une tribune des idées modernes, avant de les approfondir dans le *Parallèle des Anciens et des Modernes*, dont le poème constitue la manifeste poétique. Dans la période qui nous intéresse, après la réconciliation officielle de Boileau et Perrault en 1694 puis la mort de ce dernier en 1703, la Querelle peut sembler «institutionnalisée»¹². L'Académie des inscriptions et des médailles, fondée en 1663, devient une «constellation des Anciens»¹³ après l'exclusion de Perrault en 1683 tandis que l'Académie des sciences, créée en 1666, dont Fontenelle est le secrétaire perpétuel depuis 1699, est plutôt favorable aux Modernes. La situation de l'Académie française paraît moins tranchée. L'élection de Fontenelle en 1691 a pu apparaître comme une victoire des Modernes. Le secrétaire perpétuel, Régnier-Desmarais, est, en revanche, un partisan des Anciens et, à la mort de l'abbé en 1713, c'est l'érudit André Dacier qui est élu. Au début du XVIII^e siècle, les missions et l'orientation des travaux des académiciens sont toujours l'objet de débats. L'abbé Castel de Saint-Pierre, élu en 1695, prononce en 1712 un discours «Sur les travaux de l'Académie française» invitant à ne pas trop s'éloigner «du véritable but que se doit proposer l'Académie ; c'est-à-dire, de l'utilité que le Public s'en doit promettre. Les Académiciens sont des connaisseurs habiles et délicats sur tout ce qui s'appelle Ouvrages d'esprit»¹⁴ : ils doivent «contribuer à perfectionner l'esprit et le goût»¹⁵. Antoine Houdar de La Motte, élu en 1710, poursuit le même but tandis que la *Lettre à l'Académie* de Fénelon, lue en séance en 1714, et qui reprend tous les «projets» qui constituent les «occupations» des Académiciens (dictionnaire, grammaire, rhétorique, poétique...) montre que beaucoup reste à faire mais aussi que l'instance académique s'inscrit dans une démarche politique d'élaboration et de transmission du savoir et de la culture. Susana Seguin souligne, dans ce volume, que la naissance de l'Académie des sciences constitue «un

¹² Voir à ce sujet le développement de M. Fumaroli dans son essai «Les abeilles et les araignées», *op. cit.*, p. 199.

¹³ *Ibid.*, p. 198.

¹⁴ *Discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie des bons écrivains* (1712) dans *Histoire de l'Académie française par M. Pellisson, nouvelle édition augmentée de deux discours de M. L'Abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1717, p. 13

¹⁵ *Ibid.*, p. 17.

geste politique fort» en réaffirmant l'engagement du pouvoir royal dans la production des nouveaux savoirs. Elle est aussi un « acte foncièrement moderne » parce que l'Académie entend œuvrer en faveur du progrès et de la transmission des connaissances scientifiques par la création d'un organe de diffusion qui lui est propre et qui affirme son autonomie et son autorité : « c'est l'Académie en tant que corps constitué qui décide de ce qu'elle publie ». Pascal Duris rappelle en effet que les sciences occupent une grande place dans la Querelle des Anciens et des Modernes et ce à l'échelle européenne. Les Académies et sociétés savantes européennes diffusent les arguments de la Querelle et portent une conception du progrès fondée sur la science moderne. Il s'intéresse plus particulièrement aux *Reflections upon Ancient and Modern Learning* publiées en 1694 par William Wotton, lecteur attentif du *Parallèle des Anciens et des Modernes* de Perrault. Le texte de Wotton, par sa densité, permet de prendre la mesure du rôle des sciences dans la Querelle tout autant que de l'autorité d'une académie à rayonnement européen comme la Royal Society, imbriquant sciences et techniques et projet politique et économique. Lieux du savoir, du « perfectionnement », de l'érudition et de la mémoire, les Académies sont tout à la fois des lieux de représentation et de mise en scène des pouvoirs.

Jean-Robert Armogathe peut ainsi retracer l'histoire des fonctions de la « petite Académie ». Chargée d'illustrer la gloire du Roi par la rédaction des inscriptions pour les monuments et pour les médailles et jetons, elle agit comme une « cellule d'initiative et de contrôle pour la propagande extérieure ». La rédaction des devises et des médailles dont l'Académie des inscriptions a le monopole semble l'entraîner inexorablement du côté des Anciens mais, pour Jean-Robert Armogathe, l'Antiquité de référence, « tamisée par les nécessités contemporaines », notamment pour l'intelligibilité de la langue et du symbole, est une Antiquité « factice » qui invite à relativiser le positionnement de l'Académie. Elle est par ailleurs le refuge d'une érudition qui loin de constituer un repli d'arrière-garde prépare l'évolution de la science historique, que l'on pourrait qualifier de moderne¹⁶. Les rapports de l'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée en 1648, avec la Querelle sont encore plus méconnus. Comme le rappelle Marianne Cojannot-Le Blanc, l'Académie royale de peinture et de sculpture ne connaît pas l'agitation qui caractérise les autres académies, engagées dans des débats littéraires, scientifiques et historiques

¹⁶ Voir Fabrice Charton, « *Vetat Mori* ». *Une institution au service du prince. De la Petite Académie à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres (1663-1742)*, thèse dirigée par Christian Jouhaud. EHESS, 2011.

tumultueux. Cela n'empêche pas que l'historiographie ne reproduise des « oppositions bipolaires » pour rendre compte du potentiel positionnement de son directeur Charles Le Brun ou de l'évolution des arts à la fin du xvii^e siècle. La question d'une « modernité artistique » est toutefois complexe et se nourrit des apports de Le Brun aussi bien que de ceux de Perrault. Marianne Cojannot-Le Blanc montre ainsi comment la pensée des arts de ce dernier auteur s'est nourrie au contact des peintres et des sculpteurs de l'Académie tout en ayant sans doute réciproquement accompagné l'évolution de la réflexion sur les arts de l'institution.

Profondément structurantes pour la vie littéraire, scientifique et artistique, les Académies s'inscrivent dans un projet politique de rayonnement par le savoir et la culture. Pensées comme instruments du pouvoir, elles deviennent de véritables laboratoires de la modernité au fil de débats qui s'ouvrent de plus en plus au public et dont la Querelle des Anciens et des Modernes constitue, par la diversité de ses acteurs et de ses sujets, une formidable caisse de résonance. Cet enjeu de publicité, entre nécessité de transmission et volonté de contrôle, se trouve au cœur du système de la Librairie, au sujet de laquelle Mathilde Bombart et Geoffrey Turnovsky rappellent que la fin des années 1680 se caractérise par une reprise en main du commerce du livre par le pouvoir royal. L'analyse de la publication des textes de la Querelle et de leurs modalités de circulation montre toutefois que la dynamique éditoriale de ces textes échappe largement à une approche dichotomique elle-même fondée sur une approche strictement polémique : à l'attaque de l'un répondrait la défense de l'autre. Plus complexes, les phénomènes de publication n'en restent pas moins fortement politiques, s'inscrivant dans un rapport au pouvoir royal qui conditionne jusqu'au public qui en est le destinataire. Laurence Macé souligne d'ailleurs l'entrelacement de l'histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes et de celle de l'institutionnalisation de la censure royale au tournant des xvii^e et xviii^e siècles. La censure est un lieu indéniable de pouvoir, au sein de laquelle Anciens comme Modernes œuvrent toutefois de concert pour définir des critères et des méthodes d'approbation des œuvres. Cette « internalisation » du contrôle des œuvres montre que la censure, instrument du pouvoir, devient aussi, au xviii^e siècle, le lieu d'une légitimation de la littérature par ses propres acteurs.

Dès la fondation de l'Académie française, la question de la langue est cruciale et intrinsèquement liée au pouvoir. Les aspects linguistiques de la Querelle des Anciens et des Modernes ont été peu traités alors qu'ils sont notamment au centre des réflexions sur la traduction. Ils concernent aussi les devises pour lesquelles on s'interroge sur le choix du français ou du

latin comme le rappelle Jean-Robert Armogathe. L'Académie des sciences adopte le français comme seule langue de publication, souligne Susana Seguin. Mais c'est à l'Académie française, dont une des « occupations » consiste à produire un dictionnaire, que les débats sont les plus vifs. Sophie Tonolo étudie ainsi, à partir de trois éditions du dictionnaire (1694-1740), les tensions relatives à la conception de la langue au sein de l'Académie. Les enjeux politiques sont cruciaux puisque S. Tonolo montre comment les débats autour de la langue française aboutissent à un « nouveau nationalisme linguistique ». Sophie Hache s'intéresse aux divergences quant à la manière de promouvoir et de défendre la langue française chez les partisans des Modernes depuis les écrits de Desmarets de Saint-Sorlin. Sur la question très précise de la quantité vocalique, elle montre combien la question d'une langue nationale est un enjeu majeur et combien, dès les prémices de la Querelle, il est « illusoire » de faire des Modernes un « groupe unifié ». Lors de la querelle dite d'Homère dans les années 1710, Anne Dacier présente encore l'Académie française comme le « rempart de la Langue, des Lettres et du bon Goust »¹⁷ même si elle regrette que cette institution ne se prononce pas plus fermement contre les innovations des Modernes et de La Motte au premier chef. Giovanna Bencivenga met ainsi en lumière le « potentiel polémique » des traductions d'Anne Dacier en les inscrivant dans les débats autour du « génie de la langue française » entre France et Italie. La traductrice et admiratrice passionnée d'Homère fait preuve d'une « conscience aiguë des limites de la langue française de son temps », en particulier en matière d'expressivité.

Ces enjeux linguistiques sont étroitement liés au processus d'affermissement de la monarchie absolue. Bernard Magné, dans son ouvrage qui a fait date, *Crise de la littérature française sous Louis XIV : humanisme et nationalisme*¹⁸, a clairement établi le fait que l'épisode de la Querelle ne se comprend que situé par rapport au règne personnel de Louis XIV, à un « moment de l'histoire où [...] une consolidation de l'unité nationale française est à l'ordre du jour »¹⁹. Par la suite, l'historiographie a utilisé le rapport au Roi, figure incarnant la monarchie à l'œuvre dans ces opérations d'institutionnalisation, pour accentuer la polarisation entre les partis. La démarche la plus nette dans ce cadre est sans doute celle de Marc

¹⁷ Anne Dacier, *Des Causes de la corruption du goust*, Paris, Rigaud, 1714, Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 32.

¹⁸ Bernard Magné, *Crise de la littérature française sous Louis XIV : humanisme et nationalisme*, Thèse de l'Université de Toulouse, diffusion Paris, Champion, 1976.

¹⁹ *Ibid.*, t. II, p. 892.

Fumaroli qui, dans « Les abeilles et les araignées »²⁰, situe les acteurs de la Querelle en fonction de leur rapport de subordination à l'entreprise de propagande royale. Or il est certain que ces acteurs ont alors perçu avec acuité l'extrême difficulté de cette situation pour les témoins d'un règne dont la représentation devait être incontestablement glorieuse. Anciens et Modernes se trouvent équitablement placés devant le défi qui consiste à donner à penser le présent éternel de la « gloire immortelle »²¹ du Roi dans lequel toutes les époques viennent s'achever. Ils y répondent avec une ambivalence et une subtilité comparables à celles qui s'observent dans le rapport aux académies. Jean-Paul Sermain le montre en s'appuyant sur les cas de Perrault et de Marivaux dont l'invention fabuleuse figure indirectement, et donc adroitement, une réflexion politique perspicace. Chez ces auteurs « la pensée politique emprunte [...] le chemin de la littérature », contribuant à conférer un nouveau pouvoir à cette dernière et cela alors même que « l'absolutisation de la monarchie française [...] tend à geler l'intervention des écrivains dans des conflits littéraires, et bride même leur expression, les laissant osciller entre un soutien encomiastique stéréotypé et la recherche de voies obliques sur des terrains plutôt culturels et sociaux – ce que l'époque saisit sous le terme de “mœurs” – pour penser une situation politique ou éventuellement marquer leur distance, surtout dans le champ religieux ». Acteurs d'une évolution menant à un historicisme de plus en plus affirmé, ces Modernes, tout en se plaçant « à l'intérieur du régime monarchique » confient au nouveau langage littéraire le soin de représenter « un pouvoir à la fois tyrannique et faible dans sa mise en œuvre » et adoptent « souvent le point de vue des assujettis et de leurs efforts pour préserver leur indépendance ».

Il n'est pas jusqu'à la notion de progrès, centrale dans la démarche moderne telle qu'elle célèbre le règne de Louis le Grand, qui ne se trouve faire l'objet d'une représentation finalement inquiète et nuancée. Anthony

²⁰ *Op. cit.*, p. 129 sq.

²¹ Voir par exemple Boileau, *Épître I au Roi*, [1668], éd. Fr. Escal, Paris, Gallimard, 1966, p. 103-104 : « Il est fâcheux, GRAND ROY, de se voir sans Lecteur : / Et d'aller du récit de ta gloire immortelle, / Habiller chez Francoeur le sucre et la cannelle. / Ainsi, craignant toujours un funeste accident, / J'imite de Conrart le silence prudent : / Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière, / Et regarde le champ, assis sur la barrière » ; mais aussi Perrault, symétriquement, dans « Le Siècle de Louis le Grand » : « Les Siècles, il est vrai, sont entre eux différents, / Il en fut d'éclairés, il en fut d'ignorants, / Mais si le règne heureux d'un excellent Monarque / Fut toujours de leur prix et la cause et la marque, / Quel Siècle pour ses Rois, des hommes révévés, / Au Siècle de LOUIS peut être préféré ? / De LOUIS, qu'environne une gloire immortelle, / De LOUIS, des grands Rois le plus parfait modèle ? », Paris, Coignard, 1687.

Saudrais le montre en développant les enjeux de l'imaginaire mécanique de Perrault dans le *Parallèle* notamment. Le texte demeure l'œuvre d'un homme évincé du pouvoir depuis la mort de Colbert, dans lequel s'exprime certes « la foi d'un Moderne envers le siècle de Louis XIV qui serait la consécration, la réalisation effective d'un progrès » mais aussi la « nostalgie à l'égard d'une époque – celle des années 1660/1680 – qui s'est ternie », témoignant du caractère finalement relatif et précaire du progrès. Imprégné de la confiance cartésienne dans la possibilité de « saisir les ressorts de l'homme, de la nature et de l'univers, autrement dit de réaliser des progrès dans les différents champs de la connaissance, Perrault s'inscrit dans une nouvelle tradition mécaniste, intellectuellement moderne ». Mais si « la mécanique illustre pour l'auteur du *Parallèle* l'éclatante supériorité des Modernes dans cette évolution améliorée de la nature », « cet imaginaire implique [...] un rapport temporel, technique et politique complexe ». Admirant le domaine de Versailles et les prouesses techniques qu'il illustre ou louant l'édification de la Colonnade du Louvre, Perrault n'exprime toutefois pas un positivisme entier et définitif. « Au-delà de l'éloge de son propre travail et des années Colbert », il « semble douter de [l]a persistance » de la civilisation européenne, « songeant à sa dissolution partielle, son effacement, possiblement sa disparition ».

L'évolution du genre dramatique, dans la mesure où il occupe une place particulière au cœur de l'entreprise de rayonnement culturel de la monarchie, en offre à son tour un lieu d'observation saillant. Rainer Zaiser, étudiant ce prologue à la Querelle qu'est la dispute entre Perrault et Racine au sujet de l'*Alceste* de Quinault et Lully (1674), montre comment les deux adversaires trouvent un terrain, non pas d'entente, mais de convergence esthétique. Il faut noter d'une part que la publicité donnée à ce différend esthétique se fait sous le regard du roi dont le goût pour le genre de l'opéra s'affirme, et souligner d'autre part que le débat sur la légitimité esthétique de cette innovation se déroule sur le fond d'un questionnement sur la consistance de l'idée de modernité. Rainer Zaiser montre que les deux partis se rendent sur ce point à l'impératif d'adaptation au public contemporain, instance déterminante qui rend naturelle l'exigence de conformité aux mœurs des spectateurs, quitte à reconnaître l'autorité de la poétique aristotélicienne pour un Moderne, et quitte à chercher une conformité avec la sensibilité morale du temps pour un Ancien. La polémique couvre de fait « un effort pour explorer le champ des procédés dramatiques qui sont à même de satisfaire le goût du public et de mener le théâtre, et plus généralement la littérature française, à son apothéose ». Le cas de Racine, examiné par Lise Forment, confirme ce rôle essentiel

de la création dramatique dans la configuration de la Querelle. Prenant ses distances avec la sociologie historique, Lise Forment s'appuie sur le propos préfaciel de Racine à ses pièces ainsi que sur sa réponse faite au *Discours de réception* de Thomas Corneille à l'Académie, pour faire un lien entre l'importance pour le dramaturge de « la question des sources et des modèles, autrement dit le rapport aux textes passés, aux Classiques, et les valeurs attachées à leur usage et à leur transmission », et son propre pari « sur la postérité, sur sa propre gloire et celle de son rival [Corneille] ». Fasciné par « l'irréductible altérité des anciens », Racine conjointement se rêve « en modèle » tout en pérennisant « la fragilité de ce rêve », « ce désir de postérité, de se lier à d'autres à travers les temps » commun avec Boileau mais aussi avec Perrault. Les « tactiques conservatrices et conciliatrices vis-à-vis des pouvoirs, de ses rivaux, comme de ses lecteurs futurs » déployées par Racine sont « indissociable[s] d'un désir de *littérature*, d'un pari sur sa puissance d'autonomie et de transhistoricité ». La scène dramatique, redoublant ou abritant celle de la Querelle révèle, sous la surface des rapports de force sociaux, une quête esthétique commune aux Anciens et aux Modernes.

Comme le montre Clément Scotto di Clemente, la création dramatique est également le lieu où les pratiques littéraires articulent leur position par rapport à l'institution religieuse. L'essai de Saint-Évremond, « Sur la tragédie ancienne et moderne », contemporain d'intenses débats touchant la moralité du théâtre (datation incertaine entre 1674 et 1688), témoigne de la porosité de la Querelle des Anciens et des Modernes avec ces débats aux enjeux à la fois théologiques et esthétiques²². Le propos esthétique de Saint-Évremond est « au service d'une provocation insidieuse contre l'Église, dont il critique la place dans l'espace social, et son influence sur la création théâtrale ». Et de fait le texte est moins orienté vers « la défense d'un théâtre *contre* un autre », ne cherche pas tant à départager anciens et modernes qu'à prôner « une libération *pour* le théâtre contemporain, afin qu'il trouve ses propres modèles et sa propre voie ». Refusant le dogmatisme, Saint-Évremond conserve une distance qui lui permet de désigner le véritable enjeu qui se pose aux auteurs contemporains, qu'ils suivent ou pas les modèles antiques : celui de l'émancipation à l'égard de

²² Plusieurs articles du colloque *D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*, éd. R. Duchêne, *op. cit.*, montrent que la position des Anciens et des Modernes face à l'institution religieuse est en effet un élément essentiel des débats. Voir notamment, dans cet ouvrage, Robin Howells « La religion des "chefs" dans la *Querelle : Boileau, Perrault, Dacier, La Motte* », p. 53-62 et Jean Dagen « Du théologique au littéraire : Arnaldiens et Malebranchistes dans la Querelle », p. 63-78.

l'autorité indue de l'Église dans le domaine esthétique. L'essai aboutit donc à démontrer la supériorité de la puissance rhétorique du théâtre, et sa nécessaire contribution au développement de la raison. L'inscription du texte dans le cadre de la Querelle des Anciens et des Modernes dissimule de fait une distance symétrique de l'auteur à l'égard des deux camps en présence. La priorité de Saint-Évremond est d'affirmer « l'autonomie d'un théâtre qui apparaît comme un espace social incontournable, devant autant se libérer des modèles des Anciens que des dogmes chrétiens, ainsi que de toute perspective morale, pour trouver sa liberté et sa force ».

D'un point de vue interne à l'institution elle-même, le discours théologique, comme le montre Raffaele Carbone au sujet de Malebranche, constitue un champ du savoir lui-même soumis au mouvement de questionnements accompagnant le développement de la Querelle. Si les idées nouvelles ont des « effets délétères » « en matière de foi » et de théologie, elles sont nécessaires à l'avancée de la science et de la philosophie, où l'expérience joue un rôle essentiel, vers le discernement de la vérité. Malebranche adopte donc la méthode de Descartes « qui prescrit de fonder le raisonnement et la science sur des idées claires et distinctes » et, rompant avec les anciens, « marque le véritable tournant de la modernité en philosophie ». La « conscience aiguë de la distance historique » et sa « pleine conscience du rapport au temps » dont témoigne son interprétation des Écritures et des ouvrages des Pères de l'Église, conduisent Malebranche à proposer une herméneutique des textes sacrés qui vise à en clarifier le texte littéral. Car « les Livres sacrés emploient souvent un langage analogique, adapté aux capacités humaines » et, pour « rendre claires les vérités obscures des Écritures, il faut prendre le contre-pied de l'anthropomorphisme qui s'appuie sur la sensibilité et sur l'imagination ». L'opposition entre l'ancien et le moderne, superposée au clivage entre erreur et vérité, discours fallacieux des sens et connaissance rationnelle, aboutit donc chez Malebranche à une proposition de rénovation de l'interprétation des Écritures et des Pères de l'Église qui permette « de tracer une ligne de démarcation rigoureuse entre l'étendue de certaines affirmations de la Bible, censées avoir une valeur épistémique, et la véritable conception de l'univers et des corps formulée par la science moderne ». Loin d'être consensuelle pour ses contemporains, une telle position illustre un cas édifiant d'internalisation des arguments de la Querelle au sein d'un champ qui, par sa nature et la tradition de son fonctionnement, aurait pu leur rester étranger.

D'un point de vue cette fois plus externe, on ne saurait non plus superposer l'appartenance polémique à l'un des camps avec une adhésion à des

intentions religieuses ou des positions théologiques. Ces dernières sont par ailleurs elles-mêmes en prise avec la notion d'historicité et possèdent d'emblée une signification politique comme le montre Jean-Pascal Gay. On peut en effet observer des «connections effectives» et «morphologiques entre controverses littéraires et controverses théologiques autour de cet objet central qu'est la Querelle des Anciens et des Modernes», connections qui s'expliquent d'abord par le fait que ces polémiques mettent aux prises des acteurs communs. Certains auteurs majeurs de la Querelle, comme Boileau, contribuent «à la publicisation des controverses de théologie morale» et «à l'approfondissement d'une dynamique de littérisation des controverses théologiques». Il s'agit, «sans s'intégrer dans la discussion polémique proprement dite», de se situer par rapport à cette polémique théologique tout en en déplaçant l'objet, objet désormais inséré dans «un paratexte par rapport au corpus polémique proprement dit» et transformé ainsi en «objet d'un jeu proprement littéraire». L'enjeu est de «déconnecter» le corpus polémique «du public ecclésial» pour le rapporter «au monde des auteurs». «Au temps des nouveaux pouvoirs de la littérature», la délocalisation de la théologie vers le littéraire devient possible et «le champ littéraire apparaît au-delà des lignes de partages internes comme largement cohérent et solidaire». La Querelle des Anciens et des Modernes, à laquelle l'entreprise de réconciliation d'Antoine Arnauld vient mettre un terme provisoire alors même que la polémique théologique s'aggrave par ailleurs, apparaît «comme un moment significatif de l'histoire de long terme de la sécularisation».

La tardive querelle de l'éloquence sacrée, telle que l'aborde Christine Noille, est peut-être un autre exemple de ces nouvelles intersections entre champ théologique et champ littéraire favorisées par la dynamique alimentée par la Querelle. Portant «sur le style de la prédication, mais également sur la légitimité de la rhétorique et finalement sur l'empire de la raison au détriment de l'imagination», elle ne conduit cependant à aucune contestation des modèles que demeurent saint Paul et saint Augustin. Elle confirme la mobilité polémique des acteurs (notamment Arnauld, Goibaud Du Bois, Bouhours, Gibert, Lamy) en brouillant «les lignes de partage instituées par la première Querelle» entre les camps. L'épisode oppose les adversaires de la rhétorique comme art de persuader au nom de la raison et de la méthode à ceux qui réitèrent «le bien-fondé d'un domaine où l'esprit géométrique ne suffit pas et où les lois de l'imagination (et du cœur) l'emportent». Plus qu'un autre, il ne saurait se résumer à une «lecture univoque, où les Anciens, tenants de la rhétorique et de ses modèles, auraient défait les Modernes, avides de *tabula rasa* et

d'*ordo geometricus*». Paradoxale et hétérogène, la dispute montre Arnauld s'élever en « grand défenseur de la rhétorique alors même que la *Logique* de Port-Royal en avait théorisé les limites » au nom de principes tout cartésiens. La polémique, qui s'appuie sur la singularité du texte biblique et interroge la nature de la parole divine, permet en l'occurrence d'observer « deux mouvements contradictoires » : « l'un moderniste contre l'emprise de la rhétorique ; l'autre anachronique, sinon scolastique, pour la conversion à une herméneutique ». Ainsi s'esquisse « un espace autonomisé dans la sphère des productions humaines qui soit dévolu aux œuvres sensibles et qui est appelé à s'étendre, avec la querelle d'Homère, au-delà de la prédication, à toute la culture du texte. »

Les articles réunis dans ce volume entendent contribuer au renouvellement de l'approche critique de la Querelle des Anciens et des Modernes. On le voit, les lectures proposées remettent en cause les clichés historiographiques qui majorent et surdéterminent le clivage entre les deux partis en prenant à la lettre les scénographies polémiques et en l'interprétant en termes institutionnels. Pour quoi et contre qui Anciens et Modernes se sont-ils vraiment affrontés ? Il n'est pas certain que la finalité du débat soit de prendre position face aux pouvoirs. Ceux que l'on qualifie d'Anciens ou de Modernes cherchent moins à construire une unité de parti qu'à cultiver de subtiles nuances au sein d'un champ littéraire en constitution où chacun entend se faire une place. Les acteurs de la Querelle ne tiennent pas un propos univoque ni toujours un discours assumé à l'égard des institutions ; les positions sont mouvantes et non dénuées d'un certain pragmatisme. Ce sont alors les contradictions de ces positions qui permettent d'éclairer, plus subtilement que la partition des camps, la nature profonde de la Querelle. Cette dernière gagne ainsi à être abordée en croisant les points de vue et les spécialités disciplinaires encore trop souvent distinguées. La question des pouvoirs, politiques, religieux, institutionnels, concerne l'histoire des idées mais aussi l'histoire des sciences, la littérature, l'histoire des arts, la philosophie, la théologie ou encore l'histoire du livre. Pour ne prendre qu'un exemple, les différents points de vue adoptés pour aborder Charles Perrault dans ce volume révèlent la subtilité et l'ambiguïté de celui dont on pense qu'il incarne la pensée moderne, vis-à-vis des pouvoirs auxquels il s'est confronté. Plusieurs contributions montrent également que la Querelle des Anciens et des Modernes, loin d'être un massif monolithique, est traversée de multiples querelles qui ont leurs propres enjeux et contribuent à redistribuer le jeu de la polémique et des rôles de chacun pour reprendre l'image de Larry F. Norman. Léo Stambul

part ainsi de l'observation de « convergences théoriques et pratiques entre la Querelle des Anciens et des Modernes et la querelle des femmes » et montre que ce croisement permet de mettre en question « la place sociale accordée aux femmes en pratique dans l'assomption de la modernité et celui de la place symbolique que les deux partis en querelle leur accordent dans l'élaboration de leur posture ». Giovanna Bencivenga propose une lecture renouvelée de la préface de l'*Iliade* d'Anne Dacier en l'inscrivant dans les enjeux d'une querelle franco-italienne plus vaste sur le « génie de la langue française ». L'étude des conditions de publication des textes, leur mode d'édition au sein du système de la Librairie et ses contraintes propres comme leurs modes de diffusion, dont les éditions modernes ne permettent pas toujours de prendre la mesure, constituent également un mode de lecture fécond. La Querelle des Anciens et des Modernes apparaît ainsi comme un moment où les arts et les lettres accèdent à une visibilité particulière et où ils peuvent se développer de manière finalement autonome, en composant avec les éventuels antagonismes partisans mais sans s'y subordonner.

Christelle BAHIER-PORTE et Delphine REGUIG
Université Jean Monnet Saint-Étienne / IHRIM – UMR 5317